

5

sites de
production
en France



Être responsable, une vraie promesse

France Fermetures s'est engagée concrètement dans une démarche globale de développement durable afin que vous puissiez faire le meilleur choix pour vous, vos clients, durablement !

Fabrication responsable

La certification ISO 9001 : l'assurance d'une fabrication de qualité

La démarche environnementale ISO 14001



FRANCE
FERMETURES | 3

VOLETS ROULANTS

	Garantie spécifique 8 ans de bon fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Gamme rénovation manœuvres manuelle par treuil ou motorisée Well'com® France Fermetures <input checked="" type="checkbox"/> Gamme traditionnelle (tabliers aluminium et PVC) manœuvres manuelle par treuil ou motorisée Well'com® France Fermetures <input checked="" type="checkbox"/> Kits de motorisation Well'com® France Fermetures
	Garantie spécifique 5 ans de bon fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Motorisation Somfy <input checked="" type="checkbox"/> Ensemble motorisation solaire (tous composants)
	Garantie générale 2 ans de bon fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Gamme traditionnelle tablier bois <input checked="" type="checkbox"/> PVC pour la tenue de la couleur <input checked="" type="checkbox"/> Stores et toiles des moustiquaires intégrés aux volets roulants <input checked="" type="checkbox"/> Sous-ensembles (arbre sur mesure, tablier seul, coulisses...) <input checked="" type="checkbox"/> Pièces détachées

PORTES DE GARAGE

	Garantie spécifique 5 ans de bon fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Gamme sectionnelle (ouverture plafond et latérale) <input checked="" type="checkbox"/> Gamme enroulable <input checked="" type="checkbox"/> Motorisation Sommer <input checked="" type="checkbox"/> Motorisation Somfy
	Garantie générale 2 ans de bon fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Gamme traditionnelle (bois ou PVC) <input checked="" type="checkbox"/> Panneaux de sectionnelles : tenue du film plaxé <input checked="" type="checkbox"/> Sous-ensembles (arbre sur mesure, tablier seul, coulisses...) <input checked="" type="checkbox"/> Pièces détachées

VOLETS BATTANTS

	Garantie générale 2 ans de bon fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Gamme aluminium, PVC et bois <input checked="" type="checkbox"/> Quincaillerie (tous composants) <input checked="" type="checkbox"/> Motorisation (tous composants)
------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PERSIENNES & JALOUSIES

	Garantie générale 2 ans de bon fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Gamme persiennes fer, PVC et bois <input checked="" type="checkbox"/> Gamme jalousies aluminium et PVC <input checked="" type="checkbox"/> Accessoires inox (persiennes PVC, bois et bord de mer)
------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

QOMPACT®

5 ANS
GARANTIE*

Garantie spécifique
5 ans
de bon fonctionnement

- Gamme Qompack® (Qronos, Qalio et Qéna)

RIDEAUX ET GRILLES

7 ANS
GARANTIE*

Garantie spécifique
7 ans
de bon fonctionnement

- Motorisation centrale ACM

5 ANS
GARANTIE*

Garantie spécifique
5 ans
de bon fonctionnement

- Motorisation tubulaire Simu

2 ANS
GARANTIE

Garantie générale
2 ans
de bon fonctionnement

- Moteur BOX (Elero)
- Equipements (barre palpeuse, armoire...)

STORES

5 ANS
GARANTIE*

Garantie spécifique
5 ans
de bon fonctionnement

- Gamme stores extérieurs
- Toiles extérieures (y compris assemblage et lettrage)
- Motorisation Well'com® et Somfy pour stores extérieurs

2 ANS
GARANTIE

Garantie générale
2 ans
de bon fonctionnement

- Gamme stores intérieurs
- Gamme brises soleil orientables
- Toiles intérieurs
- Motorisation pour stores intérieurs

DOMOTIQUE et AUTOMATISMES

5 ANS
GARANTIE*

Garantie spécifique
5 ans
de bon fonctionnement

- Boitier domotique Tydom Delta Dore
- Détecteurs, capteurs, récepteurs, émetteurs et pack alarme Delta Dore
- Organes de commandes (émetteurs, récepteurs, digicodes) et équipement électronique (carte) Sommer

3 ANS
GARANTIE*

Garantie spécifique
3 ans
de bon fonctionnement

- Télécommande Librio Plus Well'com®

2 ANS
GARANTIE

Garantie spécifique
2 ans
de bon fonctionnement

- Boitiers domotiques Tahoma et Connexoon Somfy
- Organes de commandes (émetteurs, horloge, digicode), détecteurs, capteurs et caméra Somfy

DETAILS DE LA CONDITION GENERALE DE GARANTIE

La période de garantie conventionnelle de tous les produits France Fermetures est fixée à 2 ans après la livraison (cf. point 8 des Conditions générales de Vente des Produits).

2
ANS
GARANTIE

La garantie ne pourra fonctionner que si le produit a été stocké, transporté, installé, utilisé et entretenu dans le respect des conditions préconisées par France Fermetures.

France Fermetures s'engage, durant la période de garantie, et après que l'application de la clause de garantie aura été réputée justifiée par nos services, soit à réparer ou à remplacer dans leur état de livraison les produits reconnus défectueux, soit à rembourser le prix.

Nos produits peints sont garantis 2 ans. Cette garantie s'applique dans le cadre d'une utilisation normale du produit en atmosphère et ambiance courantes.

Les coûts de démontage, remontage, transport, les éventuels dommages immatériels ou matériels directs ou indirects resteront à la charge du client.

Dans le cadre d'un remplacement ou d'une retouche effectués sous garantie, l'échéance de fin de garantie applicable au produit initial reste inchangée et inclut les opérations effectuées sous garantie.

Dans tous les cas, la responsabilité de France Fermetures dans le cadre de la garantie conventionnelle est limitée au prix du produit incriminé et ne couvre pas les éventuels dommages immatériels et/ou indirects. En tout état de cause, la totalité des conséquences financières résultant de la mise en cause de la responsabilité de France Fermetures au titre de ses diverses obligations, ne pourra excéder le montant du contrat.

Cette garantie conventionnelle ne fait pas obstacle à l'application de la garantie légale des vices cachés.

La date de garantie débute à la date de facturation du produit, et toute demande de prise en garantie devra être faite par écrit, en indiquant le numéro de la facture du produit.

Les pièces défectueuses remplacées restent la propriété de France Fermetures et devront lui être retournées.

Toute garantie est exclue pour :

- Des incidents découlant de stockage, installation, utilisation, entretien, modification et réparation non conformes aux règles de l'art et/ou aux spécifications de France Fermetures.
- L'usure normale du produit, de ses composants et équipements annexes consommables (piles, télécommandes, pièces en mouvement, etc.).
- L'utilisation du produit dans un contexte ou pour un usage différent de celui préconisé par France Fermetures (par exemple, l'utilisation d'un volet roulant avec plus de 3-4 manœuvres électriques par jour, l'utilisation en force des tringles oscillantes, pour une porte de garage individuelle utilisée en habitat collectif, à plus de 5-6 cycles par jour...).
- Les défauts d'aspect visibles non déclarés lors de la livraison du produit.
- L'absence de la protection d'origine du produit, ou sa dégradation durant le chantier.
- Le non-respect des recommandations de pose France Fermetures et des règles de l'art en la matière.
- L'absence d'entretien, ou un entretien non conforme aux préconisations de France Fermetures.
- L'exposition à des produits acides ou détergents agressifs de type décapant, solvant et alcalin, utilisés en cours de chantier (acide chlorhydrique ou acétone par ex...) ou durant la vie du produit.
- Les travaux de modification du produit effectués sans accord écrit, explicite préalable de France Fermetures (et non conforme à la norme EN13241-1 pour les portes de garage).
- Les légères différences de teinte et perte de brillance dues à l'impact du temps et des expositions au soleil et à la lumière.
- Les légères différences de teinte, microfissures et petits nœuds sains, dans les produits à parement bois.
Les mises en peinture et/ou traitements de surface non conformes aux prescriptions (se référer aux prescriptions contenues dans les manuels techniques, notices de pose et d'entretien téléchargeables depuis notre site Internet).
- de France Fermetures, ou défectueux, ou effectués trop tardivement.
- Les désordres consécutifs à des conditions climatiques exceptionnelles (par exemple, des orages et dégâts des eaux pour les éléments électroniques).
- L'inadéquation de l'entretien du produit avec les conditions climatiques locales (par exemple, absence de nettoyage régulier des volets exposés en bord de mer à l'air salin...).
- Les effets liés aux phénomènes de corrosion (sauf indications spécifiques plus favorables : norme NF) pour les produits exposés en atmosphère marine (<10 km du bord de mer) et autres atmosphères agressives (code E15, E16 et E19 suivant NFP24-351).